



## APPEL INCESSANT AU DIALOGUE

Depuis le début de cette année, la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL) lance un appel à un dialogue constructif dans l'optique de trouver des solutions à la crise que connaît les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. La loi n° 2004/16 du 22 juillet 2004 portant création, organisation et fonctionnement de la CNDHL dispose qu'elle est **une institution indépendante de consultation, d'observation, d'évaluation, de dialogue, de concertation, de promotion et de protection** en matière des droits de l'Homme. Elle place ainsi le dialogue au centre de ses actions. En tant que défenseurs des droits de l'homme, les Institutions Nationales des Droits de l'Homme condamnent la violence et prônent le dialogue comme solution au conflit. La violence conduit à la destruction or le dialogue pacifique et constructif mène à l'édification du pays.

D'une seule voix, les défenseurs des droits de l'homme disent non à la violence et oui au dialogue. Au mois de février, la Commission a produit un rapport concernant cette crise. Ce rapport recommandait la libération des personnes arrêtées pendant les mouvements d'humeur dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest sur la base des dispositions de l'article 13 de la loi n° 2008/015 du 29 décembre 2008. La Commission se félicite de l'action menée par le Chef de l'État dans ce sens, en écho à ce vœu.

Parmi les recommandations formulées dans ce rapport, la Commission préconisait le recours à un médiateur pour faciliter le dialogue et trouver des solutions à la crise. Dans sa publication trimestrielle, « *Born Free* » de février 2017, la Commission a réitéré ses propos : « Non à la violence et oui au dialogue ». Dans son communiqué de presse du 31 août 2017, elle a exigé la reprise des cours, l'arrêt des opérations villes mortes et un dialogue concerté pour trouver des solutions durables aux réclamations des grévistes. D'autres défenseurs/autorités des droits de l'homme ont condamné la violence et appelé au dialogue. Mentionnons entre autres

les organisations de la société civile, l'Organisation Internationale de la Francophonie, le Secrétariat du Commonwealth, le Secrétaire Général des Nations Unies ainsi que notre Chef d'Etat. Comme elle l'avait déjà fait par le passé, la CNDHL condamne fermement les actes de violences d'où qu'ils viennent et notamment ceux qui ont émaillé la vie dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest le 22 Septembre et le 1<sup>er</sup> octobre 2017. Elle condamne également les arrestations et détentions arbitraires des personnes survenues dans le cadre de ces manifestations et regrette profondément la perte des vies humaines et la destruction des biens.

C'est avec surprise que nous avons vu et entendu certaines personnes dans les médias mettre en doute la poursuite d'un dialogue dans cette situation. Certaines de ces personnes savent que le dialogue avait été initié suite aux revendications des syndicats des enseignants et des avocats anglophones et que des mesures ont été prises en vue de trouver des solutions aux problèmes soulevés pendant la crise. Dans cette perspective, il semble qu'ils ne réalisent vraiment pas l'importance de continuer le dialogue. Les experts en règlement de conflits insistent sur un **dialogue soutenu, pacifique, inclusif, constructif et mené par un modérateur** pour des solutions durables aux problèmes soulevés.

Il est désormais évident que les questions soulevés par les enseignants et les avocats ont juste constitué le point de départ d'un débat qui a suscité d'autres problèmes sous-jacents importants qui doivent être résolus afin d'assurer la réalisation de notre rêve commun «l'émergence à l'horizon 2035 ». Lors de son discours à la nation le 31 décembre 2013, le Président Paul Biya a constaté avec regret que les différents plans et ressources déployés par le Cameroun n'avaient pas abouti aux résultats escomptés. Malheureusement, la réaction de certains acteurs n'a pas été satisfaisante. Ils ont attendu que les enseignants et les avocats expriment leur mal-être pour engager le dialogue. Les autorités administratives et judiciaires se sont saisies de la situation et il y a lieu de d'espérer qu'elles continueront dans cette lancée en vue d'une issue favorable. C'est dans la même logique que le 1<sup>er</sup> octobre 2017, les représentants des deux chambres du parlement se sont réunis et ont lancé un appel à la paix et à l'unité. C'est un point positif et nous sommes persuadés qu'ils peuvent faire davantage.

Les différentes commissions mises sur pied pour engager un dialogue ont évité des questions nécessitant des solutions politiques parce qu'elles ne sont pas comprises dans leur mandat. Par exemple, ces commissions n'ont pas abordé la question de la décentralisation qui pour beaucoup est la solution aux multiples problèmes que connaît le pays. Pendant que certaines personnes craignent que la décentralisation soit une source de division et entraîne de ce fait la partition d'un pays, d'autres estiment qu'une décentralisation efficiente et complète contribue au développement de la nation.

De l'avis de plusieurs, très peu de personnes (moins de 20% de la population) profitent véritablement des avantages de la centralisation laissant la majorité (plus de 80% de la population) dans l'extrême pauvreté. C'est donc cette partie de la population qui devient vulnérable et peut facilement être enrôlée par des groupes aux desseins inavoués dont les actes donnent lieu à la répression, l'incarcération, la surpopulation carcérale, les actes de torture, les dégâts matériels et pertes en vies humaines. Cette franche de la population soutient que le fédéralisme est une bonne forme de décentralisation qui permet au gouvernement national ou fédéral de se focaliser sur les problèmes importants et assurer ainsi la sécurité de la nation tout en facilitant la production et la distribution des biens et services principalement par les unités décentralisées et le secteur privé. Le fédéralisme est par conséquent perçu comme un moyen de développement rapide puisqu'il permet aux populations de participer davantage au développement du pays en créant plus de compétitivité et d'innovations tout en respectant les normes établies par le Gouvernement fédéral ou national.

Le parlement peut prendre les devants et encourager les différentes parties à engager rapidement un débat sain sur la décentralisation tout en sachant que la plupart des Camerounais des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest souhaiteraient préserver l'unité et l'intégrité du pays et voir la mise en œuvre de la décentralisation profiter à tous les citoyens. Les Camerounais doivent être encouragés à continuer à se battre contre les ennemis étrangers plutôt que de se braquer contre leurs concitoyens.

Il est important de relever que la cohabitation pacifique de longue date entre les Camerounais est appréciée par plusieurs. Sur le plan œcuménique, le Cameroun est exemplaire. Les personnes de différentes ethnies vivent en harmonie. Les mariages interculturels sont légion et le brassage des populations est une réalité. Des millions de Camerounais ont quitté leurs Régions d'origine pour s'installer ailleurs. L'intégration nationale est très avancée parmi les Camerounais et le niveau de communication entre les citoyens est très élevé. Le bilinguisme officiel a besoin d'une amélioration. Le problème majeur que connaît le Cameroun est le Sous-développement avec un manque d'infrastructures et d'industrialisation, d'où le fort taux de chômage et de pauvreté. Evitons de recourir à la violence et organisons plutôt un dialogue ouvert, inclusif et constructif pour des solutions durables.

**Chemuta Divine BANDA**  
**Président de la CNDHL 09/10/2017**